

Référendum Frontex - Développement de l'acquis de Schengen

De quoi s'agit-il ?

Depuis 2016, l'UE renforce sa protection des frontières et des côtes avec davantage de personnel et d'équipements techniques, afin que l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) puisse mieux assumer ses tâches relatives aux frontières et aux retours. Comme il s'agit d'un développement de l'acquis de Schengen, la Suisse participe également à cette extension. La contribution financière de la Suisse passera de 14 millions de francs par an à environ 61 millions de francs par an d'ici 2027. Le projet a été adopté par les deux chambres en octobre 2021. Le référendum a été lancé par plusieurs ONG de gauche et soutenu par les Verts et le PS.

Ce que dit le comité référendaire

Non à la forteresse Europe

Schengen garantit la liberté de mouvement de nombreuses personnes en Europe - la suppression des contrôles aux frontières est un grand acquis. Malheureusement, Schengen s'est accompagné de la mise en place d'un régime inhumain aux frontières de l'Europe, largement soutenu par Frontex. Frontex tolère le refoulement actif, parfois violent, des fugitifs à la frontière, dont le droit fondamental de la protection contre les persécutions est ainsi bafoué.

Non à un corps de gardes-frontières Schengen incontrôlé

La reprise et la mise en œuvre de ce développement de Schengen conduisent à une extension massive du mandat de Frontex et à une augmentation sans précédent des ressources en personnel : Frontex devient de fait un corps de gardes-frontières Schengen - les questions relatives à la protection des droits de l'homme et à la protection des données ne sont pas clarifiées, une instance de surveillance indépendante n'est pas disponible.

Non à un accès plus difficile à la procédure d'asile

Si les contrôles aux frontières sont encore renforcés, les personnes ayant besoin de protection devront prendre encore plus de risques. Leur accès à une procédure d'asile dans un pays sûr sera encore plus difficile. Il est plus urgent que jamais de créer des voies d'accès légales pour les personnes en quête de protection, par exemple en réintroduisant l'asile dans les ambassades.

Non à la coopération avec des régimes non démocratiques

Pour mener à bien ses activités, Frontex intervient non seulement directement aux frontières extérieures de l'UE et à l'intérieur des pays européens, mais aussi dans un nombre croissant de pays tiers en raison de l'externalisation toujours plus grande du régime migratoire de l'UE. L'agence coopère activement avec plus de 20 pays en dehors de l'UE. Frontex coopère par exemple avec les garde-côtes libyens, qui interceptent les bateaux de migrants et les ramènent de force en Libye, où les migrants sont détenus dans des conditions extrêmement violentes.

Ce que disent les partisans du projet

La participation aux accords Schengen est en jeu

La contribution accrue à Frontex est un développement de l'acquis de Schengen. L'accord d'association avec l'UE de 2004 stipule que la Suisse est informée des développements juridiques et qu'elle a alors la possibilité de les accepter ou de les rejeter. Si la Suisse ne reprend pas une modification juridique des acquis de Schengen dans le délai imparti, l'accord d'association prend fin à moins que le comité mixte (CM) n'en décide autrement dans un délai de 90 jours. La Suisse perdrait, dans le pire des cas, l'accès à d'innombrables bases de données et systèmes d'information essentiels à la lutte contre la criminalité et le terrorisme.

Lutter contre les abus par la participation

La problématique des refoulements à certaines frontières extérieures ne disparaîtra pas après la sortie de la Suisse. La lutte contre les méthodes non autorisées par le droit d'asile peut être beaucoup plus efficace si la Suisse est présente avec le personnel du Corps des gardes-frontière et peut signaler d'éventuelles irrégularités en matière de violations du droit.

Contribution solidaire à la protection des frontières européennes

La Suisse profite de nombreux avantages du système Schengen. La sécurité de la Suisse est notamment garantie par une frontière extérieure sûre du système Schengen. Il est donc juste que la Suisse participe solidairement à ce système avec un soutien financier et en personnel.

La sécurité des frontières suisses et le contrôle démocratique sont garantis

Les interventions de Frontex sont désormais soumises à une procédure d'autorisation similaire à celle des interventions militaires à l'étranger. Le Conseil fédéral décide des interventions d'une durée inférieure ou égale à six mois et l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) des interventions d'une durée supérieure à six mois. Le contingent de gardes-frontières à la frontière suisse n'est pas concerné par cette mesure.

Recommandation

Le Conseil des Etats recommande l'adoption du projet par 30 voix contre 14 et 0 abstention. Le Conseil national recommande l'adoption du projet par 88 voix contre 80 et 28 abstentions. Le groupe parlementaire du Centre recommande l'adoption du projet à l'unanimité.